

Département du Loiret
Arrondissement de Montargis



Mairie - 10 Place de l'Eglise
45630 BEAULIEU-SUR-LOIRE

☎ 02.38.35.80.48

✉ mairie@beaulieu-sur-loire.fr
www.beaulieu-sur-loire.fr

COMMUNE DE BEAUJEU-SUR-LOIRE

CONSEIL MUNICIPAL

Extrait du Registre des Délibérations

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ, le VINGT SIX MARS à vingt heures, LE CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes, en séance publique.

Etaient présents : HECQUET Jacky, JACQUIER Hervé, DESCHAMPS Céline, GUÉROT Jean-Marc, BERTRAND Isabelle, SIGNORET Yannis, LECLERCQ Marie-Christine, GAUCHER Claude, BONNEFONT Francis, LEYOUR Martial, LAURENT Martine, BROUSSIN Patricia, DELSARTE Séverine, RAGU Guillaume.

Formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : LEMAIRE Christiane représentée par BERTRAND Isabelle, MARTINET Nicolas représenté par DESCHAMPS Céline, CHAILLOUX Marie-Laure représentée par HECQUET Jacky, COZETTE Laetitia représentée par JACQUIER Hervé, BRETON Nelly représentée par BROUSSIN Patricia.

Madame BERTRAND Isabelle a été désignée secrétaire de séance.

Date de la convocation	
20 mars 2025	
Date d'affichage	
21 mars 2025	
Nombre de Conseillers	
En exercice	19
Présents	14
Votants	17

Objet : AVIS SUR LE PROJET D'IMPLANTATION D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE SUR LA COMMUNE DE BONNY-SUR-LOIRE

Considérant que dans le cadre des dispositions de l'article L 122-1 V) du code de l'environnement et de l'article R 423-9 du code de l'urbanisme, relatifs à l'obligation de consulter les collectivités territoriales et leurs groupements intéressés au regard des incidences environnementales notables du projet sur leur territoire ;

Considérant que la Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle (SASU) SUN'R POWER, représentée par Monsieur MERCOU Olivier, porte un projet d'implantation d'une centrale photovoltaïque sur les parcelles cadastrées section YI n°2 et YI n°47 au 9 Route d'Auxerre à Bonny-sur-Loire ;

Il est proposé au Conseil Municipal d'émettre un avis de principe sur le projet d'implantation d'une centrale photovoltaïque porté par la SASU SUN'R POWER.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à la majorité, DECIDE :

☞ **De donner** un avis favorable au projet d'implantation d'une centrale photovoltaïque porté par la SASU SUN'R POWER sur la commune de Bonny-sur-Loire.

Secrétaire de Séance,

Isabelle BERTRAND

Pour extrait conforme,
Le Maire

